



Conseil syndical du 11 février 2019

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018.....	3
Compte de gestion 2018.....	3
Compte administratif 2018.....	4
Reprise et affectation des résultats 2018.....	5
Vote du budget 2019.....	7
Note synthétique de présentation du budget.....	7
BP 2019	7
Demande de subvention à l'Agence de l'eau Seine-Normandie et au FEDER pour la réalisation de travaux de restauration de la continuité écologique au niveau du moulin d'Aneuze.....	9

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018.

Le conseil syndical est amené à en délibérer

PROJET DE DELIBERATION – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil syndical, après délibération, A (UNANIMITE, POUR, CONTRE, ABSTENTIONS),

Approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018.

Compte de gestion 2018

Après vérification, les débits, crédits et résultats présentés au titre de l'exercice 2018 dans le compte de gestion du budget du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche, présenté par le Comptable du Trésor Public et repris dans les tableaux ci-dessous, sont conformes aux chiffres de l'ordonnateur.

Tableau II-1 du Compte de Gestion	Investissement de l'exercice 2018	Fonctionnement de l'exercice 2018	Total des sections
Recettes nettes	7 229.27	852 585.61	859 814.88
Dépenses nettes	13 071.05	847 654.38	860 725.43
Résultat de l'exercice 2018	- 5 841.78	+ 4 931.23	- 910.55

Tableau II-2 du Compte de Gestion	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	- 4 715.06	/	- 5 841.78	- 10 556.84
Fonctionnement	20 243.25	5 095.06	+ 4 931.23	+ 20 079.42
Total	15 528.19	5 095.06	- 910.55	+ 9 522.58

PROJET DE DELIBERATION – COMPTE DE GESTION 2018

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2018 du budget du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche dressé par le Comptable du Trésor, et avoir constaté la concordance avec les chiffres de l'ordonnateur,

Le Conseil syndical, après délibération, A (UNANIMITE, POUR, CONTRE, ABSTENTIONS),

RECONNAIT les opérations régulières ;

DECLARE que le compte de gestion 2018 du budget du syndicat, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, est adopté.

Compte administratif 2018

- **Recettes et dépenses 2018**

- ✓ **Fonctionnement**

Les **dépenses et les recettes de fonctionnement** dont le détail par chapitre est repris ci-dessous se sont élevées respectivement à **847 654,38 €** et à **852 585,61 €** permettant de dégager un **excédent de fonctionnement** de **4 931,23 €**.

Types d'opérations	Chapitre budgétaire	Dépenses de fonctionnement
Opérations réelles	011 - Charges à caractère général	628 542,32 €
	012 - Charges de personnel	163 945,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	23 321,40 €
	66 - Charges financières	0,00 €
Opérations d'ordres	042 - Opération d'ordre entre sections	1 845,66 €
Total		847 654,38 €

Types d'opérations	Chapitre budgétaire	Recettes de fonctionnement
Opérations réelles	74 - Dotations et participations	822 585,61 €
	76 - Produits financiers	0,00 €
	77 - Produits exceptionnels	30 000,00 €
Opérations d'ordres	042 - Opération d'ordre entre sections	0 €
Total		852 585,61 €

- ✓ **Investissement**

Les **dépenses et les recettes d'investissement** dont le détail par chapitre est repris ci-dessous se sont élevées respectivement à **13 071,05 €** et à **7 229,27 €** occasionnant un **déficit d'investissement** de **5 841,78 €**.

Types d'opérations	Chapitre budgétaire	Dépenses d'investissement
Opérations réelles	20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €
	21 - Immobilisations corporelles	13 071,05 €
	16 - Remboursement d'emprunts	0,00 €
Opérations d'ordres	040 - Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
	041 - Opération patrimoniales	0,00 €
Total		13 071,05 €

Types d'opérations	Chapitre budgétaire	Recettes d'investissement
Opérations réelles	10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 383,61 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
Opérations d'ordres	040 - Opérations d'ordre entre sections	1 845,66 €
	041 - Opération patrimoniales	0,00 €
Total		7 229,27 €

PROJET DE DELIBERATION - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil syndical, réuni sous la présidence de Monsieur _____, Vice-président, délibérant sur le compte administratif 2018 du budget du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche, dressé et présenté par Monsieur Olivier Ferreira, Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
A (L'UNANIMITE, POUR, CONTRE, ABSTENTIONS)

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif 2018 du budget du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche dont les principaux éléments sont repris ci-dessous :

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont élevées respectivement à 847 654,38 € et à 852 585,61 € permettant de dégager un excédent de fonctionnement de 4 931,23 €.

- Les dépenses et les recettes d'investissement se sont élevées respectivement à 13 071,05 € et à 7 229,27 € occasionnant un déficit d'investissement de 5 841,78 €.

ADOpte le compte administratif 2018 du budget du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche.

Reprise et affectation des résultats 2018

Le SMBVB a un résultat 2018 déficitaire de 910 € environ. En y intégrant le financement du 1068, ce déficit s'élève à 6 005 €. L'excédent de fin 2017 permet cependant un report en 2019 de 9 522 €.

Reprise et affectation des résultats - Présentation consolidée des budgets				
Exercice 2018	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses (tout compris)	Recettes (tout compris)	Dépenses (tout compris)	Recettes (1068 compris)
Total	847 654.38	852 585.61	13 071.05	7 229.27
Solde	4 931.23		-5 841.78	
Report des résultats 2017 (Solde de sortie du Compte de Gestion 2017)	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total		20 243.25	4 715.06	
Solde	20 243.25		-4 715.06	
Résultat global	25 174.48		-10 556.84	
Solde	14 617.64			

Restes à réaliser 2018 (RAR)	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total	0.00	0.00	0.00	0.00
Solde	0.00		0.00	

Présentation consolidée des résultats

	Fonctionnement	Investissement	Solde
Total	25 174.48	-10 556.84	14 617.64

Affectation des résultats 2018

Budget Principal		
	Fonctionnement	Investissement
Antérieurs reportés (CG 2017)	+ 20 243.25	- 4 715.06
Reprise du résultat exceptionnelle	+ 0.00	+ 0.00
Part affectée à l'investissement (1068)	- 5 095.06	/
Résultats 2018	+ 4 931.23	- 5 841.78
<i>Sous-total</i>	<i>+ 20 079.42</i>	<i>- 10 556.84</i>
Solde des RAR	+ 0.00	+ 0.00
Total	+ 20 079.42	- 10 556.84

Affectation des Résultats du Budget Principal

- 10 556.84 du résultat d'investissement sont reportés en dépense d'investissement (001)
- + 10 556.84 du résultat de fonctionnement sont affectés au financement de la section d'investissement RAR compris (1068.)
- + 9 522.58 du résultat de fonctionnement sont affectés à la section de fonctionnement en report à nouveau (002.)

Les résultats différenciés entre SAGE et GEMA sont les suivants :

		Résultat 2018	Résultat 2017	1068	TOTAL
Fonctionnement	SAGE	-3 913.40 €	20 243.25 €	-5 095.06 €	11 234.79 €
	GEMA	8 844.63 €	0.00 €	0.00 €	8 844.63 €
Investissement	SAGE	-3 437.53 €	-4 715.06 €	0.00 €	-8 152.59 €
	GEMA	-2 404.25 €	0.00 €	0.00 €	-2 404.25 €
					9 522.58 €

Ils montrent que le déficit sur les résultats 2018 est dû au SAGE (-12 445.99€), la GEMA étant excédentaire de 6 440.38 €.

PROJET DE DELIBERATION – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS

Vu la présentation des résultats 2018 confirmée par le trésorier,

Le Conseil syndical, constatant la sincérité des résultats présentés, après délibération, A **(UNANIMITE, POUR, CONTRE, ABSTENTIONS)**,

Décide de procéder à la reprise des résultats au budget primitif 2019 des résultats de l'exercice 2018 et à leur affectation comme suit :

- 10 556.84€ du résultat d'investissement sont reportés en dépense d'investissement (001)
- + 10 556.84€ du résultat de fonctionnement sont affectés au financement de la section d'investissement RAR compris (1068)
- + 9 522.58€ du résultat de fonctionnement sont affectés à la section de fonctionnement en report à nouveau (002).

Vote du budget 2019

Note synthétique de présentation du budget

Le budget est présenté en différenciant les dépenses liées au SAGE et celles liées à la GEMA. Le principe de répartition retenu est le suivant :

- pour le SAGE : salaire chargé du directeur, frais liés au véhicule (achat, assurance, carburant, entretien), 20% des frais de maintenance et de télécommunication, coûts liés au SAGE
- pour la GEMA : salaires chargés des techniciens, frais liés aux 2 autres véhicules, 80% des frais de maintenance et de télécommunication, coûts liés aux études et travaux menés, indemnités des élus, loyers.

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors du dernier conseil syndical. Le budget proposé pour cette année doit permettre la réalisation des actions suivantes :

- Poursuite de l'étude d'élaboration du SAGE
- Réalisation d'une tranche d'entretien
- Poursuite des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec, de Ramecourt, du grand Fitz James et de la Commanderie
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité au niveau de l'ouvrage du moulin d'Aneuze
- Accompagnement des communes menant des projets en zones humides

Le budget est équilibré en fonctionnement, avec des dépenses prévisionnelles de 1 014 100 €. Le plus gros des dépenses provient des charges à caractère général qui contiennent, dans le cas du syndicat, les études et travaux réalisés. Ces dépenses prévisionnelles sont du même ordre que ce qui était envisagé dans le budget 2018.

Les charges de personnel constituent le second chapitre de dépense, avec une légère augmentation par rapport à 2018 (+ 4.3%), liée au fait que 2019 sera la première année complète avec 4 ETP.

En investissement, peu de dépenses sont prévues cette année par rapport à 2018 où un véhicule et 2 ordinateurs ont été achetés.

BP 2019

Les documents relatifs au budget 2019 du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche sont joints en annexe.

Compte tenu :

- ✓ de la reprise des résultats 2018 et de leur affectation,
- ✓ des éléments d'évolution des sections de fonctionnement et d'investissement,

le Président propose au Conseil syndical le projet de budget suivant :

A / Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget du syndicat se décompose comme suit :

Dépenses de fonctionnement pour un montant total de **1 014 100** euros réparti en :

Chapitre		GEMA	SAGE	Total
011	Charges à caractère général	664 797 €	92 760 €	755 557 €
012	Charges de Personnel	121 900 €	61 600 €	183 500 €
014	Atténuation de produits	-	-	-
022	Dépenses imprévues	36 261 €	2 039 €	38 300 €
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre entre section	1 455 €	3 288 €	4 743 €
65	Autres charges de gestion courante	30 000 €	-	30 000 €
66	Charges financières	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	-	-
		854 413 €	159 687 €	1 014 100 €

Recettes de fonctionnement pour un montant total de **1 014 100** euros réparti en :

Chapitre		GEMA	SAGE	Total
002	Excédent antérieur reporté	6 440 €	3 082 €	9 522 €
013	Atténuation de charges	-	-	-
042	Opérations d'ordre entre section	-	-	-
70	Produits des services, du domaine	-	-	-
73	Impôts et taxes	-	-	-
74	Dotations, subventions et participations	677 973 €	117 105 €	795 078 €
7475	Groupement de collectivités	170 000 €	39 500 €	209 500 €
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-
79	Transfert de charges	-	-	-
		854 413 €	159 687 €	1 014 100 €

Vote du budget de fonctionnement :

Le conseil syndical est appelé à se prononcer sur l'adoption du projet de dépenses et recettes de fonctionnement du budget du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche pour l'exercice 2019 à hauteur de 1 014 100 €.

B / Section d'investissement

La section d'investissements du budget du syndicat se décompose comme suit :

Dépenses d'investissements pour un montant total de **16 073** euros réparti en :

Chapitre		GEMA	SAGE	Total
001	Déficit d'investissement reporté	2 404 €	8 153 €	10 557 €
020	Dépenses imprévues invest.	-	-	-
040	Opérations d'ordre entre section	-	-	-

64041	Opérations Patrimoniales	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-
16	Remboursements d'emprunts & dettes	-	-	-
20	Immobilisations Incorporelles	-	1 000 €	1 000 €
21	Immobilisations corporelles	2 000 €	2 516 €	4 516 €
23	Immobilisations en cours	-	-	-
27	Avance trésorerie	-	-	-
4581	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
		4 404 €	11 669 €	16 073 €

Recettes d'investissement pour un montant total de **16 073** euros réparti en :

Chapitre		GEMA	SAGE	Total
001	Excédent investissement reporté	-	-	-
021	Virement de la section de fonctionnement	-	-	-
024	Produits des cessions	-	-	-
040	Opérations d'ordre entre section	1 455 €	3 288 €	4 743 €
041	Opérations Patrimoniales	-	-	-
10	Dotations Fonds divers Réserves	559 €	10 771 €	11 330 €
13	Subventions d'investissement	-	-	-
16	Emprunts	-	-	-
		2 014 €	14 059 €	16 073 €

Vote du budget d'investissement :

Le conseil syndical est appelé à se prononcer sur l'adoption du projet de dépenses et recettes d'investissements du budget du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche pour l'exercice 2019 à hauteur de 16 073 €.

PROJET DE DELIBERATION – BP 2019

Vu le projet de budget primitif présenté par le Président ;

Vu le débat d'orientation budgétaire ;

Le Conseil syndical, après délibération, **A (UNANIMITE, POUR, CONTRE, ABSTENTIONS)**,

Adopte le budget primitif du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche 2019

Présenté en équilibre en section de fonctionnement pour 1 014 100 €,

Présenté en équilibre en section d'investissement pour 16 073 €.

Donne tout pouvoir au Président pour l'exécution de cette décision.

Demande de subvention à l'Agence de l'eau Seine-Normandie et au FEDER pour la réalisation de travaux de restauration de la continuité écologique au niveau du moulin d'Aneuze

Le SMBVB réalisera cette année les travaux de suppression du seuil du moulin d'Aneuze (Agnetz). Les travaux sont estimés entre 150 000 et 200 000 € TTC, financés à 100% (80% Agence de l'eau et 20% Feder).

PROJET DE DELIBERATION – REALISATION DE TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE AU NIVEAU DU MOULIN D’ANEUZE

Le SMBVB réalise une étude de suppression du seuil du moulin d’Aneuze depuis le mois de juillet 2018. Les travaux sont envisagés au printemps prochain. Le montant estimatif est de 200 000 € TTC, financés à 80% par l’Agence de l’eau Seine-Normandie et 20% par le FEDER.

Le Conseil syndical, après délibération, A (**UNANIMITE, POUR, CONTRE, ABSTENTIONS**),

Décide la réalisation de travaux de restauration de la continuité écologique au niveau du moulin d’Aneuze si les subventions sont accordées,

Sollicite les aides de l’Agence de l’eau Seine-Normandie à 80% et du FEDER à 20%,

Donne tout pouvoir au Président pour l’exécution de cette décision.